



PROGRAMME DE FORMATION THEORIQUE

L'épreuve du code de la route, c'est 40 QCM sur les panneaux de signalisation, l'art du dépassement, la prise de conscience des risques...

Cette épreuve se décompose en 10 thèmes :

- **L : La circulation routière**
- **C : Le conducteur**
- **R : La route**
- **U : Les autres usagers**
- **D : Les notions diverses**
- **A : Les premiers secours**
- **P : Prendre et quitter son véhicule**
- **M : Mécanique et équipements**
- **S : Sécurité du passager et du véhicule**
- **E : Environnement**

FORMATION THEORIQUE

Des cours collectifs sont assurés en présentiel par un formateur :
le mercredi

- de 14h à 16h au bureau de Vendres
- de 16h à 19h au bureau de Lespignan.

Différents thèmes de la sécurité routière seront abordés en fonction des besoins des élèves :

- Alcool et stupéfiants
- Vitesse
- Signalisation
- Règle de circulation
- Premiers secours
- Arrêts et stationnements
- Assurances et constats
- Connaissance du véhicule
- Conditions dégradées de la conduite ...

Parcours pratique :

La formation pratique débute une fois l'examen du code obtenu. Pendant la phase pratique, vous conduirez d'abord dans un trafic faible ou nul pour maîtriser le maniement du véhicule puis, vous serez amenés à conduire en ville (Béziers et ses alentours), en rase campagne, sur autoroute, de jour ou de nuit (leçons prises en hiver, selon les périodes d'apprentissage).

Un voyage école vous sera proposé. En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de 3 élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire. Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée. En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant(e) et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Ces informations sont consultables au sein de l'établissement + site internet